



RAPPORT DU MAIRE

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

ANNÉE 2010

Les états financiers préparés par la firme SAMSON BELAIR/ DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. montrent, pour l'année 2010, un surplus de 67 913 \$.

ANNÉE 2011

Pour l'année 2011 le conseil a adopté un budget de 3 481 375 \$ et fixé le taux de taxe de 0,45 \$ du 100 \$ d'évaluation, de 0,05 \$ du 100 \$ ainsi que 149 \$ par logement versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, une taxe de 0,061 pour le service incendies, ainsi qu'une taxe de 0,10 pour les immobilisations des routes et une taxe d'environnement de 0,01 \$. L'année devrait se terminer avec un surplus.

Voici la liste des montants octroyés au-dessus de 25 000 \$ (loi 175).

Entrep. Alain Préfontaine inc.	Travaux d'excavation	38 475 \$
Pavages Maska	Pavage chemin Dunant	151 992 \$
R.I.P.I.	Protection incendie quote-part	105 000 \$
RIGDSRC	Enfouissement et putrescibles	55 100 \$
Samson Belair Deloitte	Vérification/états financiers	31 728 \$
Sani-Estrie	Ordures/recyclage/putrescibles	141 098 \$
Sintra	Rechargement des chemins	173 045 \$
Somavrac	Abat poussière	37 245 \$
Stoddard Bruce Entreprises	Déneigement partie sud	212 674 \$
Transport Arlie Fearon	Transport et nivelage	32 308 \$
Transport Jean-Luc Clément	Déneigement partie nord	198 708 \$

ANNÉE 2012

La municipalité du Canton de Hatley maintiendra son effort d'amélioration de son réseau routier en y injectant un budget encore plus important en 2012. Les services de base tels les déchets, le recyclage, le service d'incendie ont atteint un niveau d'efficacité souhaité.

Le barrage Massawippi va aider à régulariser le niveau du lac et ajoute un autre outil de gouvernance de développement durable autour du lac Massawippi. Nos citoyens déplorent que la municipalité n'offre pas de lieux de rencontres communautaires adéquates, qu'elles soient de nature administrative, familiale, culturelle ou récréotouristique. Notre nouveau plan quinquennal entend favoriser l'établissement d'ententes et/ou d'accès pour corriger cette situation.

Notre politique d'encouragement au développement domiciliaire porte ses fruits et nous permet de maintenir un niveau de taxes qui assure quand même un développement progressif de la qualité de vie de nos citoyens en investissant dans les parcs, les zones vertes et les paysages. À cet effet, la vallée de la rivière Massawippi aura un plan directeur qui assurera pour l'avenir aux citoyens du Canton de Hatley une aire de récréation complémentaire à la piste cyclable.

Dans l'ensemble, le conseil souhaite maintenir les services, diminuer les coûts et augmenter son efficacité auprès des citoyens. En conclusion, nous félicitons et remercions la conseillère et les conseillers et tout le personnel pour la saine gestion des affaires de la municipalité.

Pierre A. Levac, maire